

DIRECTION TERRITORIALE OUEST

Saint Médard en Jalles

Avenue du Haillan (Feydit-Bourdelle) – Aménagement général

Marché N° 12088U

AVENANT N° 1

AVIS PREALABLE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
en application de l'article 8 de la loi 1995-127, modifiée par l'article 5 de la loi 96-142 du 21
février 1996

Suite à une consultation par appel d'offres ouvert, en vue de réaliser l'aménagement général de l'avenue du Haillan à Saint-Médard-en-Jalles, la commission d'appel d'offre réunie le 4 janvier 2012 a attribué le marché n° 12088U à la société Eiffage Travaux Publics Sud-Ouest Etablissement Aquitaine, pour un montant de 726 202,27 euros H.T. Sa notification est intervenue le 13 février 2012.

Les travaux d'aménagement consistent principalement en la réhabilitation de la chaussée et en la réalisation d'une voie verte et d'un trottoir.

Le chantier a démarré le 14 mai 2012, sa durée d'exécution est fixée à 7 mois.

Cependant, en septembre 2012, le titulaire a informé les services communautaires du risque de dépassement financier du marché car des quantités supplémentaires ont dû être ajoutées par défaut d'estimation des quantités initialement établies. Ainsi, l'estimation initiale des quantités des déblais pour tranchées d'assainissement s'est trouvée dix fois inférieure à celle nécessaire.

Cette erreur d'estimation a conduit la maîtrise d'ouvrage communautaire à envisager l'arrêt des travaux dans l'attente de la passation d'un avenant pour prendre en compte les dépenses supplémentaires occasionnées et allonger le délai d'exécution du marché.

Afin de poursuivre les travaux de revêtement en résine sur la voie verte, il convient de contractualiser par avenant, la prolongation de 2 mois de la durée du marché et l'augmentation de 6,3 % de son montant initial soit 45 986.62 euros H.T. ou 55 000 euros T.T.C.

Philippe Royer, maître d'œuvre,

Nadine Grégoire, chef de Projet,



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
Pôle de proximité
Direction territoriale Ouest
Esplanade Charles de Gaulle
33 076 BORDEAUX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST
Établissement Aquitaine
10 rue Toussaint Catros
CS 10006
33 187 LE HAILLAN

N° de SIRET : 399 307 370 00292 code APE : 4211Z

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

⑤ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Saint Médard en Jalles – Avenue du Haillan (Feydit - Bourdelle) – Aménagement général

N° 12088U



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

- ⑤ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 13 février 2012
- ⑤ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 7 MOIS à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux. Début d'exécution fixé au 14 mai 2012.
- ⑤ Montant initial du marché public (après Mise au point du marché) :
 - Taux de la TVA : 19,6 %
 - Montant HT : 726.202,27 €
 - Montant TTC : 868.537,91 €

D - Objet de l'avenant.

- ⑤ Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

AUGMENTATION DU MONTANT DES TRAVAUX POUR INSUFFISANCES DES QUANTITES INITIALEMENT ESTIMÉES ET PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION DE 2 MOIS AFIN DE FAIRE LE REVETEMENT FINAL DE LA CHAUSSEE.

- ⑤ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

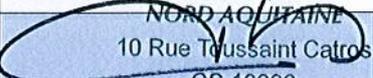
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 19,6 %
- Montant HT : 45.986,62 €
- Montant TTC : 55.000 €
- **% d'écart introduit par l'avenant : 6 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 19,6 %
- **Montant HT : 772.188,89**
- Montant TTC : 923.537,91

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DARBON Rudy chef de Secteur	LE HAILLAN 13/12/12	 Eiffage Services Publics Sud-Ouest Nord Aquitaine 10 Rue Toussaint Catros CS 10006 33187 LE HAILLAN CEDEX

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

DIRECTION TERRITORIALE OUEST
Service Maîtrise d'Œuvre

COMMUNE DE SAINT MEDARD EN JALLES

Réhabilitation de l'avenue du Haillan entre rue Bourdelle et route de Feydit

DETAIL ESTIMATIF

N°	Désignation	U	Qté travaux	P.U.	P.H.T.
1	PANNEAU D'IDENTIFICATION DE CHANTIER	u	2	227,50	455,00
2	INSTALLATION D'UNE BASE VIE	ft	1	9430,00	9430,00
3	FONCTIONNEMENT BASE VIE	mois	7	5,00	35,00
4	PANNEAUX DE JALONNEMENT ET D'INFORMATION DE CH	u	10	57,00	570,00
5	ENTRETIEN DE SEPARATEURS K 16	m	297	4,56	1354,32
6	MISE EN PLACE ALTERNAT DE CIRCULATION	j	116	30,15	3497,40
7	CONSTAT D'HUISSIER DES EXTERIEURS	ft	1	650,00	650,00
8	SONDAGES	m3	9	103,87	934,83
9	DECAPAGE DE TERRAIN	m2	4336	4,27	18514,72
10	TERRASSEMENT MECANIQUE AVEC EVACUATION	m3	684	17,10	11696,40
11	TERRASSEMENT MECANIQUE SANS EVACUATION	m3	100	7,36	736,00
12	TERRASSEMENT A LA MAIN	m3	7	70,72	495,04
13	DEMOLITION BETON ARME	m3	156	104,66	16326,96
14	REMBLAIS	m3	453	37,99	17209,47
15	TEXTILE GEOTECHNIQUE ANTICONTAMINANT	m2	2400	0,80	1920,00
16	FOSSES D'ARBRES	u	0	161,00	0,00
17	REMBLAIS AMENDE	m3	740	28,40	21016,00
18	SCIAGE DE LA COUCHE DE ROULEMENT	m	146	2,71	395,66
19	FRAISAGE CHAUSSEE	m2	4947	0,11	544,17
20	PLUS VALUE POUR REALISATION DE BBME DE NUIT	m2	5600	1,52	8512,00
21	PLUS VALUE POUR FRAISAGE DE NUIT	m2	4947	7,98	39477,06
22	BORDURE T3	m	1817	33,38	60651,46
23	BORDURES P1	m	1708	19,86	33920,88
24	CANIVEAUX BETON COULE EN PLACE	m	1417	7,50	10627,50
25	CANIVEAUX BETON PREFABRIQUE TYPE CC1	m	180	35,00	6300,00
26	GRAVE NON TRAITEE TYPE B/TROTTOIR	m3	1122	53,24	59735,28
27	GRAVE BITUME POUR REPROFILAGE	m3	130	213,81	27795,30
28	E.M.E.	m3	125	272,73	34091,25
29	BETON BITUMINEUX MODULE ELEVE	m2	5600	11,17	62552,00
30	BETON BITUMINEUX SEMI GRENU PISTE CYCLABLE	m2	2470	12,02	29689,40
31	REVETEMENT RESINE/AGREGATS	m2	2150	23,40	50310,00
32	DALLES PODOTACTILES	m	66	65,00	4290,00
33	ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE TROTTOIR	m2	1591	5,63	8957,33
34	FOUILLES EN TRANCHEE POUR ASSAINISSEMENT	m3	630	68,00	42840,00
35	FOURNITURE ET POSE DE TUYAU PVC Ø 300 MM	m	589	24,93	14683,77
36	REMBLAI FOUILLE EN GRAVE MAIGRE	m3	145	30,69	4450,05
37	CONSTRUCTION DE REGARD DE FAÇADE	u	18	378,60	6814,80
38	CONSTRUCTION DE BOUCHE D'EGOUT SIPHOIDE	u	18	766,77	13801,86
39	CONSTRUCTION DE REGARD DE VISITE	u	41	694,91	28491,31
40	BRANCHEMENT SUR OUVRAGE EXISTANT	u	3	75,00	225,00

N°	Désignation	U	Qté travaux	P.U.	P.H.T.
41	MISE A NIVEAU REGARD DE FACADE	u	3	102,31	306,93
42	MISE A NIVEAU REGARD DE VISITE	u	2	127,89	255,78
43	MURS DE SOUTÈNEMENT PREFABRIQUES (EN L OU EN T	m2	12	180,00	2160,00
44	FOUILLE EN TRANCHÉE POUR RÉSEAUX	m	963	21,16	20377,08
45	FOURNITURE ET POSE DE GAINES D = 42-45 PVC	m	4815	2,19	10544,85
46	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE L 1T GARNISSABLE	u	8	420,00	3360,00
47	FOURNITURE ET POSE DE CHAMBRE L 2T OU ½ L 4T GAR	u	11	473,85	5212,35
48	REMBLAI FOUILLE EN SABLE	m3	312	18,42	5747,04
49	MASSIFS DRAINANTS	m	435	131,38	57150,30
50	OUVRAGE DE REGULATION	u	6	2179,49	13076,94
51	SEPARATEUR A HYDROCARBURE	u	0	3827,40	0,00

Total HT 772 188,49
TVA 19,6% 151 348,94

Total TTC 923 537,43

Montant marché 868 537,91

Montant avenant 54 999,52

ARRONDI A 55 000,00

François PRUNIER

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST
NORD-AQUITAINE
10 Rue Toussaint Catros
CS 10006
33107 LE HAILLAN CEDEX

